



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**

Titulaires : 69
Membres présents : 37
• suppléés : 2
• représentés : 2
Votants : 39

Date de la convocation :
30 juin 2017
Secrétaire de séance :
Madeleine MARSEILLE

L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 6 JUILLET à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 30 juin 2017, s'est réuni à la Salle des fêtes de Thennes, sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● **Etaient présents les Conseillers Communautaires :**

Mesdames MARCEL, MARSEILLE, WU, HALL, ROUX, BLONDEL, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT, Messieurs AUBRY, BARRE, COTTARD, DESROUSSEAU, BERTRAND Gilbert, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, NOWAK (Suppléant représentant Madame MAILLART, Maire de Cottenchy) DOVERGNE, SURHOMME, MICHELIN (Suppléant représentant Monsieur LECONTE, Maire de Fouencamps) DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, BERTRAND Jacques, DAIGNY, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, REMY, MONTAIGNE, VAN DE VELDE, CHIRAT, LEROY, SZYROKI et MAROTTE.

● **Absents excusés :**

Madame MAILLART (Représentée par Monsieur NOWAK, suppléant) Monsieur AMARA (Pouvoir remis à Madame MARCEL) Monsieur LECONTE (Représenté par Monsieur MICHELIN, Suppléant) Monsieur GAUMONT (Pouvoir remis à Madame ROUX) Monsieur VERMERSCH, Monsieur SUIN, Monsieur GORET.

Absents non excusés : Mesdames PREVOST, BLIN, FLAMANT, Messieurs FRANCELE, DURAND, DERLY, VAN OOTEGHEM, HEBERT, BINET, PALLIER, BEAUMONT, LEVASSEUR, CARON, TEN, POTTIER, DUTILLEUX, VERMEIL, VAN GOETHEM, LECLABART, HEYMAN, RICARD, PICARD, BIECKENS, DALRUE, DRAGONNE, PELTIEZ et CLEMENT.

**OBJET : DECHETTERIE DE MOREUIL / TRANSPORT DES BENNES – TRAITEMENT – VALORISATION
DES DECHETS DE LA DECHETTERIE DE MOREUL**

La consultation concernait :

Les prestations relatives au transport et à la valorisation des déchets tout venant, bois B, ferraille, amiante-ciment, batteries et déchets dangereux des ménages de la déchetterie de Moreuil dans le cadre d'un MAPA (Marché en Procédure Adaptée)

Les prestations sont réparties en 6 lots :

- Lot 1** : Prestation de transport et traitement des bennes tout venant avec mise à disposition de bennes
- Lot 2** : Prestation de transport et traitement des bennes bois avec mise à disposition de bennes
- Lot 3** : Prestation de transport et traitement de la ferraille et déchets assimilés avec mise à disposition d'une benne
- Lot 4** : Prestation de transport et traitement de l'amiante-ciment avec mise à disposition d'une benne
- Lot 5** : Prestation de transport et traitement des batteries
- Lot 6** : Prestation de transport et traitement des déchets dangereux des ménages
- Lot 7** : Prestation de transport et traitement du plâtre et déchets assimilés

Compte tenu de l'analyse des offres, ci-jointe ;

Considérant la recevabilité des offres et les critères de choix retenus :

- Valeur technique de l'offre (30%)
- Prix (70%)

NB : Avait quitté la séance au moment du présent vote Madame WU Isabelle, déléguée communautaire.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

› décide d'attribuer les lots, comme suit :

Lot 1 : VEOLIA Propreté Nord Picardie situé Zone Industrielle / rue du Fief à AMIENS (80046)
Cedex 2

Lot 2 : SUEZ situé rue des Archicamps à AMIENS (80046)

Lot 3 : VEOLIA Propreté Nord Picardie situé Zone Industrielle / rue du Fief à AMIENS (80046)

Lot 4 : VEOLIA Propreté Nord Picardie

Lot 5 : VEOLIA Propreté Nord Picardie

Lot 6 : ORTEC Services Environnement situé 128, rue Sully à AMIENS (80000)

Lot 7 : VEOLIA Propreté Nord Picardie

› **autorise** le Président et le Vice-Président chargé de l'Environnement, à signer les marchés et les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

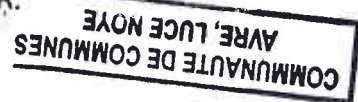
Fait et délibéré le 6 JUILLET 2017 A THENNES

Le Président,

Pierre BOULANGER.

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...

17/07/2017



(Identité de la collectivité)

CCALN
144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

Sous-préfecture de Montdidier
7, rue Jean Dupuy

80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2017

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
DELIB. : Règlement intérieur Pôle Multi Accueil Coquille de Noye (règlement intérieur annexé)	2017.1-06-07	
DELIB. : Déchetterie de Moreuil / Transport des bennes Traitement – Valorisation des déchets de la déchetterie de Moreuil	2017.2-06-07	Actes d'engagement pour chacun des lots (1 - 2 - 3 - 4 - 5 6 et 7) en annexe
DELIB. : Nouvel arrêt / Projet PLUi / Val de Noye (+ pièces annexes)	2017.3-06-07	

SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER

17 JUIL. 2017

ARRIVÉE

Pol
Le Président

Pierre BOULANGER

Fait à Moreuil, le 17 juillet 2017



Cachet de la collectivité et signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.